

MASTER 2
MENTION PSYCHOLOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE
ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTE

PARCOURS :

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET
PSYCHOPATHOLOGIE INTÉGRATIVE
(PCPI)

Responsable du parcours : Géraldine DORARD, PR

Directrice des études : Léonor FASSE, MC-HDR

ANNEE UNIVERSITAIRE
2025-2026

CENTRE HENRI PIERON
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
Site : <https://psychologie.u-paris.fr/>

Cette brochure contient toutes les informations importantes pour votre année de M2, lisez-la attentivement !

Selon l'évolution de la situation sanitaire des changements sont possibles.

PRESENTATION DU PARCOURS PCPI

La psychologie clinique et la psychopathologie intégrative prennent en compte la **science**, la **théorie et la pratique** pour **comprendre, prédire et soigner** les difficultés psychologiques, ainsi que promouvoir l'adaptation, l'ajustement et le développement personnel. Elles se concentrent sur le **fonctionnement psychologique** à travers ses composantes **émotionnelles, cognitives, relationnelles, comportementales et biologique** à tous les âges de la vie. Enfin, elles se réfèrent à différents champs d'études de la psychologie, ainsi qu'à la **pluralité des modèles théoriques et méthodologiques actualisés** : cognitivo-comportemental, systémique, psychanalytique, développemental, attachementiste, humaniste et biopsychosocial.

Les recherches montrent que les causes et l'évolution des troubles psychologiques sont **multidimensionnelles**. Une approche intégrative de la compréhension des troubles et de leurs traitements est donc indispensable au psychologue clinicien, praticien-chercheur.

Ce parcours a pour objectif de former les étudiants aux **diverses approches théoriques et méthodologiques** utilisées dans la prévention, la pratique clinique, l'évaluation et l'accompagnement des personnes aux **différents âges de la vie** (bébé, enfant, adolescent, adulte, personne âgée) présentant diverses pathologies (troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles psychotiques, addictions, troubles de la personnalité, etc.).

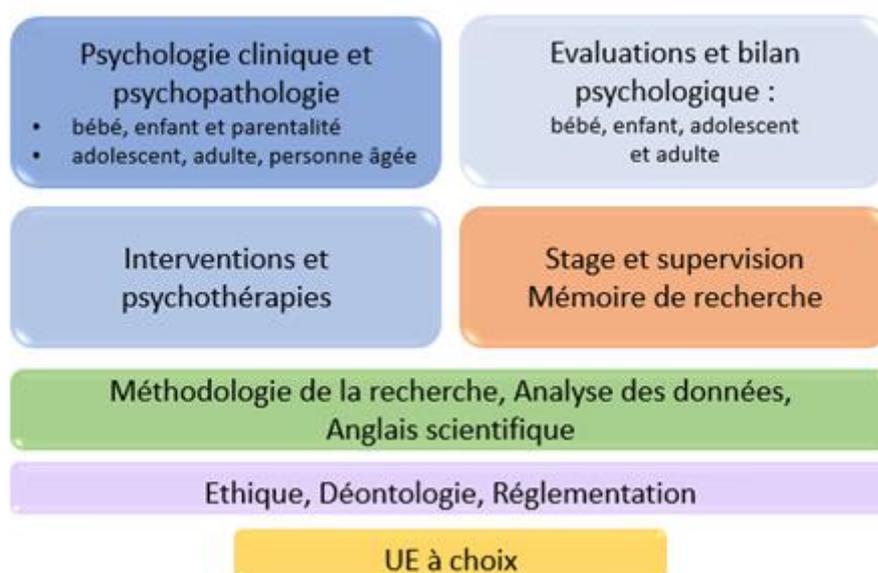
Les méthodes d'évaluations et les approches psychothérapeutiques présentées dans cette spécialité sont **validées et reconnues internationalement**.

Cette formation innovante répond à la **réalité du marché de l'emploi** et a pour objectif de former des psychologues cliniciens aptes à exercer dans **tous les secteurs d'activité** en psychologie clinique et psychopathologie.

Les étudiants diplômés psychologues auront les compétences nécessaires pour comprendre les difficultés et **troubles psychiques dans leur diversité** et pour répondre à la **pluralité des demandes**, tout en tenant compte de la singularité de chaque individu.

En plus de l'expertise clinique, ils seront en mesure de s'inscrire dans une **démarche de recherche rigoureuse**.

Les enseignements sont progressifs au cours des 4 semestres du master et se structurent en **7 grands domaines** :



Cette formation s'inscrit dans le **respect du code de déontologie des psychologues**, et plus particulièrement du chapitre V (sur la diffusion de la psychologie) et du titre II (sur la formation des psychologues), et plus particulièrement les articles 33 à 39.

Les enseignements sont assurés par une équipe d'enseignants-chercheurs psychologues cliniciens, membres titulaires du **Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé** (UR 4057, <https://lpps.u-paris.fr/>), renforcée par des chargés de cours, **psychologues cliniciens**, travaillant dans diverses structures de soins.

Les étudiants du Master PCPI les étudiants ont la possibilité d'assister aux **séminaires du Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé**. Le planning des séminaires annuels est disponible sur le site du LPPS (<https://lpps.u-paris.fr/>).

Le Tableau ci-dessous résume les enseignements du M2 :

Master 2 ^{ème} année	
Semestre 3 (187h)	Semestre 4 (117h)
Clinique des troubles du neurodéveloppement	Handicaps et familles <u>ou</u>
Clinique et psychopathologie de l'adolescent	Clinique et psychopathologie de l'adolescent et de l'adulte
Evaluations et bilans 2	Evaluations et bilans 3
Interventions et psychothérapies 2 (UE proposée en 2025-26 – année de transition maquette)	Interventions et psychothérapies 3
Analyse des données (VAC pour les étudiants ayant validé l'UE STAT en 2024-25)	
Réglementation	Techniques d'entretien individuels et familiaux
1 UE à choix : • Santé Société 2 • Périnatalité et parentalité • Deuil et suicide	
Supervision de stage / Entretien clinique (rapport de stage)	Supervision de stage / Entretien clinique (rapport de stage et soutenance) + 1 atelier déontologie
Mémoire de recherche	Mémoire de recherche + soutenance

DATES IMPORTANTES ET INFORMATIONS PRATIQUES

La réunion d'information aura lieu le lundi 16 septembre à 10h45,
au début du cours CPE3.

Calendrier universitaire :

- Rentrée premier semestre 15/09/2025
- Rentrée deuxième semestre 19/01/2026
- **Semaines de suspension** : Semaines sans enseignement en présentiel (ni cours ni TD), pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants
 - o du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre 2025
 - o du lundi 2 mars au vendredi 6 mars 2026

VACANCES UNIVERSITAIRES

Noël : du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin

Printemps : du vendredi 17 avril 2026 au soir au lundi 4 mai 2026 au matin

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Bureau 2054 (2ème étage) Tel : 01 76 53 30 56

E-mail : scol-master-pcpi.psycho@u-paris.fr

BUREAU DES STAGES

Bureau 2048 (2ème étage) Tel : 01 76 53 29 55

bureau-des-stages.psycho@u-paris.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres – au sous-sol

Lundi au vendredi : 9h-19h30

Samedi : 10h-17h

equipe.pieron.dbm@listes.u-paris.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite

Tel : 01 76 53 31 81

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre inscription à Université Paris Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car de nombreuses informations vous seront adressées par ce moyen.

M2 PCPI – informations essentielles

Le master doit être réalisé en **DEUX ans**, c'est-à-dire l'étudiant doit valider son M2 en un an.

Une **dérogation** est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers.

La demande et les justificatifs doivent être adressés à Mme Dorard avant la fin du mois de novembre.

Le redoublement du M2 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master. Il faut adresser une demande justifiée par mail à mesdames Dorard et Fasse dans la première quinzaine du mois de juin.

Pour obtenir le diplôme de Master 2, vous devez valider :

AU 3^{EME} SEMESTRE

- **3 UE obligatoires** en 2025-2026 (1 UE obtenue par VAC)
- **1 UE obligatoire à choix**
- **L'UE obligatoire STAGE (STA3) :**
 - stage, supervision de stage (rapport intermédiaire)
 - 3 ateliers de règlementation
- **L'UE obligatoire Mémoire de recherche (TER3) :**
 - mémoire de recherche (rapport intermédiaire)

AU 4^{EME} SEMESTRE

- **3 UE obligatoires**
- **1 UE obligatoire à choix**
- **L'UE obligatoire STAGE (STA4) :**
 - stage, supervision de stage, rapport de stage et soutenance (rapport final)
 - 1 atelier de déontologie
- **L'UE obligatoire Mémoire de recherche (TER4) :**
 - mémoire de recherche et soutenance

Les UE théoriques (toutes sauf STA3, STA4, TER3 et TER4) se compensent entre elles, à condition que leur note soit de **7/20 minimum** ; et la moyenne à l'ensemble des UE théoriques doit être au **minimum de 10/20**.

Il faut avoir une note de **10/20 minimum** pour valider les UE Stage (STA3 et STA4), ainsi que les UE TER3 et TER4.

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).

Les étudiants salariés peuvent obtenir une **dispense pour les contrôles continus**. Dans ce cas, l'examen terminal compte pour 100% de la note.

La demande doit être adressée à Mme Fasse avant la fin du mois de septembre.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire le M2 en deux ans ou redoublant, l'étudiant, en concertation avec les responsables pédagogiques, peut renoncer à la compensation entre UE au sein d'un bloc dans l'objectif d'augmenter sa note à l'UE, et in fine au bloc, lors de sa seconde année. Si la note obtenue lors de cette seconde année est inférieure à celle précédemment obtenue, la première note sera conservée.

Un étudiant peut accéder à la **session spéciale de substitution** s'il fournit, dans un délai maximal de 8 jours, une preuve justificative recevable à la scolarité. En cas d'absence à un contrôle continu (CC), dans le cadre d'une UE CET, l'évaluation à l'examen terminal (ET) comptera pour 100% de la note finale. En cas d'absence à un CC, une épreuve de substitution est proposée par l'enseignant responsable de l'UE.

Attention tous les documents que vous envoyez à l'université (enseignants ou scolarité) doivent être nommés : NOM Prénom_M2PCPI_nom du document. Tout document mal nommé sera refusé.

INFORMATIONS SUR LES STAGES

STAGES AU COURS DU MASTER :

- ✓ **200h minimum de stage obligatoire en M1**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ **300h minimum de stage obligatoire en M2**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans (*tolérance pour 250h minimum en 2025-26*).
- ✓ **IL EST FORTEMENT RECOMMANDE QUE VOS DEUX STAGES OBLIGATOIRES SOIENT REALISES AUPRES DE POPULATIONS DISTINCTES**
- ✓ **L'un de ces deux stages doit IMPERATIVEMENT être réalisé dans un service de psychiatrie (enfant, adolescent ou adulte) (cf la liste ci-dessous des lieux de soins considérés comme de la psychiatrie).**
- ✓ Pour obtenir le **titre de psychologue** (selon le décret), il faut avoir fait **500h de stage minimum**, encadré par un(e) psychologue clinicien qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ Les stages obligatoires doivent se faire aux **deux tiers pendant la période universitaire**, c'est-à-dire entre mi-septembre et juin. Pour le M2, 250h de stage minimum doivent avoir été réalisées au jour de la soutenance (cf le calendrier universitaire).
- ✓ Chaque **attestation de stage** doit comporter, **le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution** et doit être **signée** par le psychologue référent.
- ✓ *Les attestations de fin de stage peuvent être insérées en annexe du rapport de stage ou sont à apporter le jour de la soutenance.*

Toute modification dans les conditions initiales prévues (période/durée de stage, arrêt du stage...) dans les conventions de stage signées doit faire l'objet d'un avenant qui sera signé par toutes les parties.

Les demandes de stages en cabinet libéral (exceptionnelles) sont examinées et validées au cas par cas.

Stages complémentaires

Les stages complémentaires cliniques doivent être de 120h minimum.

Les stages complémentaires de recherche peuvent comporter moins d'heures et sont examinés au cas par cas.

Comme les stages obligatoires, tous les stages complémentaires doivent faire l'objet d'un projet de stage à valider par le responsable pédagogique et de conventions de stage.

Les stages complémentaires pendant l'été doivent se terminer au plus tard le 31 août de l'année en cours et ne peuvent se faire pendant la période de fermeture estivale de l'Institut de Psychologie (3^e semaine de juillet – 3^e semaine d'août).

Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger ne peuvent en aucun cas être des stages obligatoires, seulement des stages complémentaires. Ils ne peuvent avoir lieu qu'en dehors des périodes de cours. Ils font également l'objet d'un projet de stage qui sera à valider par le responsable pédagogique. Le projet de stage doit être accompagné d'un courrier du tuteur de stage qui certifie accepter le stagiaire, en mentionnant les dates de début et de fin du stage, le nombre total d'heures prévues et les activités qui seront confiées au stagiaire. Les demandes sont examinées et validées au cas par cas.

Lieux de soins permettant de valider le stage obligatoire en psychiatrie (parcours PCPI) – selon les populations accueillies (les usagers doivent présenter des troubles psychiatriques)

- Appartements thérapeutiques, communautés thérapeutiques si un psychologue est présent sur place
- CAARUD- Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues
- CATTP - Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel
- Centres de psychothérapie familiale

- Centres de Soins de suite et de réadaptation en addictologie (SSRA)
- Centres spécialisés dans le traitement psychiatrique
- CMP - Centres Médico-Psychologique
- CMPP- Centres Médico-Psycho-Pédagogique
- Consultations de victimologie et de psycho-traumatisme
- Consultations ethnopsychiatriques
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- CSAPA - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- ELSA - Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie / ECIMUD -Equipe de coordination et d'intervention médicale auprès des usagers de drogues (= équipe d'addictologie de liaison basée dans un hôpital)
- Services psychiatriques en milieu pénitentiaire, SPIP- Services pénitentiaires d'Insertion et de Probation lorsqu'un psychologue est présent
- EPSM – Etablissement public de santé mentale
- Foyer d'Accueil Médicalisé spécialisé dans le handicap psychique
- Hôpitaux de jour pour populations de tous âges
- IME - Instituts Médico-Psychologiques
- ITEP - Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
- Jardins d'enfants thérapeutiques
- MECS - Maisons d'Enfants à Caractère Social
- Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Services d'alcoologie et d'addictologie
- Services d'urgence psychiatriques
- Services de psychiatrie de liaison (validation au cas par cas)
- Services psychiatriques pour enfants, adolescents, adultes et personnes âgées des hôpitaux généraux
- Unités de pédopsychiatrie périnatale et petite enfance (recevant des parents atteints de troubles mentaux)
- Unités d'hospitalisation conjointe mère-bébé (mères avec troubles mentaux chroniques et/ou décompensations post-natales)
- Unités mobiles de psychiatrie

ATTENTION

SEULES LES HEURES DE STAGE ACCOMPLIES DANS UN ETABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVE DETENANT L'AUTORISATION MENTIONNEE A L'[ARTICLE L. 6122-1 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE](#) OU A L'[ARTICLE L. 313-1-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES](#) SONT COMPTABILISEES POUR L'INSCRIPTION AU REGISTRE NATIONAL DES PSYCHOTHERAPEUTES

CONSIGNES A SUIVRE TRES SCRUPULEUSEMENT POUR REALISER UN STAGE EN M2

Les consignes ci-dessous sont identiques pour les stages obligatoires et complémentaires.

Planning

Début juillet : inscriptions administratives

A partir du 27 août 2025 : envoi des projets de stage pour validation à leonor.fasse@u-paris.fr
AVEC RESPECT SCRUPULEUX DES CONSIGNES LISTEES CI-DESSOUS

A partir du 1er septembre 2025 : signature des conventions de stage par la direction de l'Institut de psychologie (pensez également que vous devrez obtenir en amont les signatures manuscrites de vos enseignants de TERM2)

A partir du 15 septembre 2025 : début possible des stages si l'étudiant a récupéré les conventions signées.

- 1) Une fois que vous avez trouvé un stage, il faut **compléter le document "projet de stage" (version word) du parcours PCPI** avec votre futur tuteur. Ce dernier doit renseigner la partie le concernant. Ce document est accessible sur le site de l'Institut de Psychologie, section Etudes/Enseignement/Master Psychologie.

NB : dans la section « enseignant référent pour le stage » vous devez indiquer le nom de votre directeur de TERM2. Si vous n'avez pas encore de directeur de TER au moment de l'envoi de votre projet de stage, indiquez « à déterminer » dans la section.

NB : vous ne pouvez pas être sur votre lieu de stage sur des horaires de cours obligatoires

- **Afin de garantir que les stages soient réalisés et supervisés au cours de l'année universitaire, le dernier délai pour la validation des projets de stages est le 31 janvier.**
- 2) Vous devez ensuite **l'adresser** par email à Léonor Fasse (leonor.fasse@u-paris.fr). **Identifiez ainsi votre fichier de projet de stage : NOM Prénom - M2 PCPI Projet de stage année.docx**. Rajoutez « **complémentaire** » après Projet de stage, le cas échéant.

Tout projet de stage envoyé qui ne respectera pas scrupuleusement ces consignes ne sera pas examiné par la direction des études (ce qui entrainera de facto un délai additionnel avant le début du stage).

Les projets de stages doivent être envoyés une fois votre inscription administrative réalisée et **seulement à partir du 27/08/2025**. Les projets envoyés avant cette date ne seront pas traités et devront être ré-envoyés.

Le début des stages est possible à partir du 15/09/2025. Toutefois gardez à l'esprit qu'il faut compter un délai de 3 semaines pour réaliser le parcours de signature des conventions.

- 3) Une fois votre projet de stage validé par Léonor Fasse, elle vous l'enverra par email avec en copie votre tuteur de stage, la secrétaire de la scolarité, le bureau des stages, la responsable du parcours et l'enseignant de TERM2.
- 4) Vous pourrez alors compléter votre convention de stage sur la plateforme ESUP-Stage (<https://stage-prod.app.u-paris.fr/frontend/#/>), (il existe également un modèle à télécharger pour les étudiants en formation continue). Cette convention est à imprimer en 3 exemplaires. Signez-la, puis faites signer (dans l'ordre que vous souhaitez) : votre lieu de stage (intitulé "organisme d'accueil"), plus précisément par votre tuteur de stage, et par l'administration de votre lieu de stage, ainsi que par votre enseignant chargé du suivi de TER (lors d'un de vos TD avec lui). L'enseignant de suivi de TER ne pourra signer vos conventions qu'après avoir reçu votre projet de stage validé.
- 5) Les 3 exemplaires de la convention pourront ensuite être déposés au bureau des stages. Le bureau des stages fera signer la direction de l'Institut de Psychologie. Vos conventions doivent être accompagnées de votre attestation responsabilité civile.
- 6) Le bureau des stages vous préviendra lorsque vous pourrez venir récupérer deux de vos conventions signées (vous en donnez une à votre tuteur de stage et vous conservez la deuxième, la troisième restant au bureau des stages).

Aucun stage ne peut commencer avant que les conventions soient signées et récupérées par l'étudiant.

Les stages dans les cabinets libéraux ne sont pas acceptés comme stage obligatoire.

Les signatures des conventions sont obligatoirement manuscrites sur trois exemplaires originaux.

A l'exception de trois cas particuliers : lorsque l'organisme d'accueil ne procède que par signatures numériques, pour les étudiant·e·s en situation de handicap, pour les étudiant·e·s en Formation Continue.

Calendrier universitaire et d'ouverture de l'Institut de Psychologie - Site Boulogne 2025-2026

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
1 L	2 M	3 Mc	1 Mc	2 J	3 V	1 S	2 D	3 L	1 L	2 M	3 Mc	1 J	2 V	3 S	1 D	2 L	3 M	1 D	2 L	3 M	1 Mc	2 J	3 V	1 V	2 S	3 D	1 L	2 M	3 Mc	1 Mc	2 J	3 L	1 S	2 D	3 L
RENTREE MASTER CREA ART ET MASTER ECO ET SC PSY IP Licence			S3			Toussaint			S11			Vacances de fin d'année			S3 Jurys de licence			Vacances d'hiver			S10			Fête du travail			Soutenances LPro & Master Jurys Licence S2 et d'année								
4 J	5 V	6 S	4 S	5 D	6 L	4 M	5 Mc	6 J	4 J	5 V	6 S	4 D	5 L	6 M	4 Mc	5 J	6 V	4 Mc	5 J	6 V	4 S	5 D	6 L	4 L	5 M	6 Mc	4 J	5 V	6 S	4 S	5 D	6 L	4 M	5 Mc	6 J
7 D	8 L	9 M	7 M	8 Mc	9 J	7 V	8 D	9 M	7 D	8 L	9 M	7 J	8 J	9 V	7 S	8 D	9 L	7 S	8 D	9 L	7 M	8 Mc	9 J	7 J	8 V	9 S	7 D	8 L	9 M	7 M	8 Mc	9 J	7 V	8 D	9 L
Pré-rentree Licence & Inscriptions pédagogiques Master			S4			Armistice 1918			S12			S4 Jurys des masters			S7			S11			S12			Victoire 1945			Licence 2nde chance S1/ Soutenances Master								
10 Mc	11 J	12 V	10 V	11 S	12 D	10 L	11 M	12 J	10 M	11 J	12 V	10 S	11 D	12 L	10 M	11 Mc	12 J	10 M	11 Mc	12 J	10 V	11 S	12 D	10 D	11 L	12 M	10 M	11 J	12 V	10 V	11 S	12 D	10 L	11 M	12 J
13 S	14 D	15 L	13 L	14 M	15 Mc	13 J	14 V	15 S	13 V	14 D	15 L	13 M	14 J	15 S	13 V	14 S	15 D	13 V	14 S	15 D	13 L	14 M	15 Mc	13 Mc	14 J	15 V	13 S	14 D	15 L	13 L	14 M	15 S	13 J	14 V	15 S
16 M	17 Mc	18 J	16 J	17 V	18 S	16 D	17 L	18 M	16 M	17 Mc	18 J	16 V	17 S	18 D	16 L	17 M	18 Mc	16 L	17 M	18 Mc	16 J	17 V	18 S	16 S	17 D	18 L	16 M	17 J	18 V	16 J	17 V	18 S	16 D	17 L	18 M
S1 Rentrée Licence et Master			S5			Semaine de rattrapage Licence & Master +IP Licence			S9			S1 Rentrée Second semestre			S5			S8			S12			Ascension			Licence Jurys 2nde chance S2 et année			Fête Nationale					
19 V	20 S	21 D	19 D	20 L	21 M	19 Mc	20 J	21 V	19 V	20 S	21 D	19 L	20 M	21 J	19 J	20 V	21 S	19 J	20 V	21 S	19 D	20 L	21 M	19 M	20 J	21 V	19 V	20 S	21 D	19 D	20 L	21 M	19 Mc	20 J	21 V
22 L	23 M	24 Mc	22 M	23 J	24 V	22 D	23 L	24 M	22 L	23 M	24 Mc	22 J	23 V	24 S	22 D	23 L	24 M	22 D	23 L	24 M	22 M	23 V	24 S	22 J	23 V	24 S	22 V	23 S	24 D	22 M	23 J	24 V	22 M	23 V	24 S
S2			S6			Vacances de fin d'année			S10			S6			S9			S12			Vacances de printemps			Pentecôte			Licence 2nde chance S2/ Jurys Master								
25 J	26 V	27 S	25 S	26 D	27 L	25 M	26 Mc	27 J	25 M	26 V	27 S	25 J	26 M	27 L	25 Mc	26 J	27 V	25 Mc	26 J	27 V	25 S	26 D	27 L	25 L	26 M	27 J	25 J	26 V	27 S	25 S	26 D	27 L	25 M	26 V	27 S
28 D	29 L	30 M	28 M	29 Mc	30 J	28 V	29 S	30 D	28 L	29 M	30 J	28 M	29 V	30 S	28 J	29 V	30 M	28 S	29 D	30 L	28 M	29 Mc	30 J	28 J	29 V	30 M	28 M	29 J	30 V	28 D	29 S	30 L	28 M	29 V	30 S
S3			Semaine de suspension			Vacances de fin d'année			S2			S10			S12			Vacances de printemps			S10			Vacances de printemps			Licence Jurys seconde chance S1								
31 V			31 V			31 Mc			31 Mc			31 S			31 M			31 M			31 J			31 D			31 V			31 V			31 L		

1er SEMESTRE 2025-2026	2nd SEMESTRE 2025-2026	Horaires d'ouverture
Inscriptions pédagogiques Licence (1er semestre) : du 1 septembre au 5 septembre 2025	Reprise des cours : à partir du lundi 19 janvier 2026	Semaine : 8h00 - 20h30
Inscriptions pédagogique Master (1er semestre) : du 8 septembre au 12 septembre 2025	Jurys Licence : semaine du 2 février 2026	Ouverture le samedi : 8h30 - 18h
Licence : cours du 15 septembre 2024 au 12 décembre 2025	Jurys des masters : semaine du 9 février 2026	Horaires restreints : 9h - 18h30
Master : cours du 15 septembre 2024 au 12 décembre 2025	Vacances d'hiver, interruption des cours : du 02 mars au 08 mars 2026	Fermeture de l'Institut
Inscriptions pédagogiques Licence (2nd semestre) : du 15 décembre au 19 décembre 2025	Vacances de printemps : du 18 avril au 03 mai 2026	
Inscriptions pédagogiques Master (2nd semestre) : du 5 janvier au 9 janvier 2026	Semaine de rattrapage : semaine du 4 mai 2026	
Interruption des cours : du 27 octobre 2025 au 2 novembre 2025	Examens Licence : du 11 au 13 mai 2026 et le 18 mai ; Examens Master : du 26 au 29 mai 2026	
Congés de fin d'année : du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026	Jurys Licence : semaine du 1 juin 2026	
Master économie et sciences psychologiques : cours du 1 septembre 2025 au 12 décembre 2025	Rattrapages 2ème chance : 1er semestre Licence : semaine du 8 juin 2026 Jurys : 4 juin 2026	
Semaine de rattrapage des cours Licence et Master : semaine du 15 décembre 2025	Rattrapages 2ème chance : 2ème semestre Licence : semaine du 22 juin 2026 Jurys : 15 juillet 2026	
Examens terminaux du 1er semestre Licence : du lundi 5 janvier 2026 au vendredi 9 janvier 2026	Soutenances Master : semaine du 15 juin 2026	
Examens terminaux du 1er semestre Master : lundi 12 janvier 2026 au vendredi 16 janvier 2026	Jury Master : semaine du 22 juin 2026	

17/06/2025

Listes des UE, de leurs volumes horaires et de leurs Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)

Master 2 S3	Intitulé UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	CCI%	ET%
UE obligatoire	Clinique des troubles du neurodéveloppement	6	24	20		100%
	Clinique et psychopathologie de l'adolescent	6	24	20		100%
	Evaluations et bilans 2	3	12	14		100%
UE obligatoire / VAC en 2025-26	Analyse des données -> Interventions et psychothérapie 2	3		24	VAC	
UE obligatoire 1 au choix	Santé Société 2	3		20	100%	
	Périnatalité et parentalité	3		20	100%	
	Deuil et suicide	3		20	100%	
UE obligatoire	Supervision de stage 3	5		20		100%
	Stage clinique (terrain)					
	Atelier de réglementation	1		9	100%	
UE obligatoire	Recherche 3	3				100%

Master 2 S4	Intitulé UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	CCI%	ET%
UE obligatoire 1 au choix	Cliniques des handicaps et familles	3	12	12		100%
	Clinique et psychopathologie de l'adolescent et de l'adulte	3	12	12		100%
UE obligatoire	Evaluations et bilans 3	6	14	14		100%
	Interventions et psychothérapies 3	3	6	18		100%
	Techniques d'entretien individuels et familiaux	3		18		100%
UE obligatoire	Supervision de stage 4	8		20		100%
	Stage clinique (terrain)					
	Atelier de déontologie	1		3		100%
UE obligatoire	Recherche 4	6				100%

Note : MCC= Modalités de contrôle des connaissances ; CCI= Contrôle continu intégral ; ET= Examen terminal ; CET = Contrôle Continu et Examen Terminal

Note pour la suite de la brochure :

PR - Professeur des universités

MC - Maître de conférences

MC-HDR - Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches

PAST- Professeur Associé à Temps Partiel

Les amphis et n° de salles sont susceptibles de changer, consultez régulièrement les mises à jour de la brochure

Premier semestre

UE Obligatoires

CPE3	Clinique de troubles du neurodéveloppement
Responsable(s)	Cyrielle DERGUY (MCF) / Sandra BROUCHE (MCF)
Mutualisation (nb de places)	32 à 33 places par groupe de TD
Volume horaire	24h CM (12 CM de 2h) 20h TD (4 TD de 1h30 – 8 TD de 1h45)

	Jours et horaires	Salle	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mercredi 10h45-12h45	1022	C. Derguy S. Brouche M. Baltazar	Semaine 1
TD 01	Mardi 13h15/13h30 – 15h	1041	J. Tissier	Semaine 1
TD 02	Mardi 13h15/13h30 – 15h	1042	M. Baltazar	Semaine 1

Descriptif de l'enseignement : Cet enseignement a pour objectif de présenter les différents troubles du neurodéveloppement : modèles de compréhension, évaluation et accompagnements de la personne et de son entourage tout au long de la vie. Tous les contenus de cours reposent sur les recommandations éditées par la Haute Autorité de Santé et les recherches actuelles dans le domaine.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des cours magistraux	
CM 1	Introduction aux TND
CM 2	Repérage et orientation des enfants à risque de TND
CM 3	L'annonce diagnostique à la personne et son entourage
CM 4	Le trouble du développement intellectuel
CM 5	Le trouble du spectre de l'autisme
CM 6	Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
Semaine de suspension	
CM 7	Les troubles de la communication

CM 8	Les troubles spécifiques des apprentissages
CM 9	Les troubles moteurs
CM 10	L'inclusion scolaire et sociale : de la maternelle à l'Université
CM 11	Les TND à l'adolescence et à l'âge adulte
CM 12	Les structures d'accueil et de prise en charge

Programme des travaux dirigés		Heure de début
TD 1	Introduction générale	13h30
TD 2	Maladie génétique et TND	13h30
TD 3	Présentation d'une échelle de dépistage des troubles du développement	13h15
TD 4	L'annonce diagnostique : mises en situation	13h15
TD 5	Le TSA : présentation d'une situation clinique	13h15
TD 6	Le TDI : présentation d'une situation clinique	13h15
Semaine de suspension		
TD 7	Le TDA/H : présentation d'une situation clinique	13h15
TD 8	Les troubles de la communication : présentation d'une situation clinique	13h30
TD 9	Les troubles dys : présentation d'une situation clinique	13h15
TD 10	Le TAC : présentation d'une situation clinique	13h30

CPA3	Clinique et psychopathologie de l'adolescent
Responsable	Céline Bonnaire (PR)

Format	Jours et horaires	Salle / Amphi	Intervenant	Début des enseignements
CM	Mardi 10h45-12h45	ANZIEU	Céline Bonnaire Géraldine Dorard	Semaine 1
TD 01	Lundi 8h30-10h30	1041	Léonor Fasse	Semaine 3
TD 02	Lundi 8h30-10h30	1014	Céline Bonnaire	Semaine 3

Descriptif de l'enseignement :

L'objectif de cette UE est de comprendre le processus de l'adolescence, ses différents niveaux de transformations et la maturation des divers processus psychologiques afférents ainsi que leurs spécificités développementales. Seront également abordés les principaux troubles psychopathologiques à cet âge de la vie, leurs spécificités sémiologiques et leurs principales fonctions, à la lumière du processus de l'adolescence. Les travaux dirigés seront centrés sur des cas cliniques illustrant les différents troubles abordés en CM et les réflexions sur les modalités de prise en charge.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des CM		
CM 1	Le processus de l'adolescence : définition et éléments constitutifs	C. Bonnaire
CM 2	Le processus de l'adolescence : définition et éléments constitutifs	C. Bonnaire
CM 3	Modèles de compréhension du processus de l'adolescence	C. Bonnaire
CM 4	Modèles de compréhension du processus de l'adolescence, évolutions contemporaines et modalités de prise en charge	C. Bonnaire
CM 5	Premier épisode psychotique	G. Dorard
CM 6	Premier épisode psychotique	G. Dorard
CM 7	L'agir et le passage à l'acte de l'adolescent	C. Bonnaire
CM 8	La dépression et les tentatives de suicide	C. Bonnaire
CM 9	La dépression et les tentatives de suicide	C. Bonnaire
CM 10	Les conduites à risque	C. Bonnaire
CM 11	Psychopathologie des conduites centrées sur le corps	G. Dorard
CM 12	Psychopathologie des conduites centrées sur le corps	G. Dorard

Programme des TD	
TD 1	Jeux de rôle : réflexion autour des spécificités de la prise en charge d'un adolescent
TD 2	Etude de cas et Formulation de cas
TD 3	Cas de Névrose hystérique
TD 4	Cas de Psychose émergente
TD 5	Cas de schizophrénie débutante
TD 6	La dépression à l'adolescence, ses spécificités et les troubles associés
TD 7	La dépression à l'adolescence, ses spécificités et les troubles associés
TD 8	Troubles centrés sur corps (TCA)
TD 9	Troubles centrés sur corps (obsession de dysmorphie corporelle)
TD 10	Mises en situation autour de vignettes cliniques

BEA2	Evaluations et bilans 2
Responsables	Emilie Cappe (PR) / Géraldine Dorard (PR)
	32 à 33 places par groupe de TD
Volume horaire	12h CM (6 CM de 2h) 14h TD (7 TD de 2h)

Format	Jours et horaires	Salle / Amphi	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 8h30-10h30	ANZIEU	Elina Legrand Géraldine Dorard	Semaine 1
TD 01	Lundi 13h-15h	1041	Elina Legrand	Semaine 3
TD 02	Lundi 13h-15h	1029	Marie Jover	Semaine 3

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement d'approfondissement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement de compétences spécialisées pour la pratique du bilan psychologique de l'enfance à l'âge adulte. Le contenu des cours magistraux est axé sur la présentation des instruments les plus utilisés actuellement à la fois en clinique et en recherche. Le travail d'études de cas sera assuré en TD par des psychologues cliniciens experts.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des CM		
CM 1	Rôle de l'attention et des fonctions exécutives dans les apprentissages : définition et évaluations (ex. : échelles Brown, inventaire Brief, et entretien structuré DIVA)	E. Legrand
CM 2	Batterie neuropsychologique NEPSY-II	E. Legrand
CM 3	Évaluation psychopathologie générale et psychiatrique (enfant, adolescent, adulte) (CBCL/YSR et SCL-90-R)	G. Dorard
CM 4	Entretien structuré et questionnaires de screening diagnostiques des troubles psychotiques chez l'adolescent et le jeune adulte	G. Dorard
CM 5	Évaluation des troubles de la personnalité chez l'adulte	G. Dorard
CM 6	Initiation Rorschach système intégré (Exner)	G. Dorard

Programme des TD	
TD 1	TDAH enfant : Batterie TEA-CH, /échelles Brown, inventaire BRIEF-parents
TD 2	TDAH adulte : inventaire BRIEF-A et entretien structuré-DIVA
TD 3	Batterie neuropsychologique NEPSY-II
TD 4	Évaluation psychopathologie de l'enfant/adolescent : approche screening
TD 5	Évaluation psychopathologie de l'enfant/adolescent : approche spécifique
TD 6	Cas intégré adulte
TD 7	Cas intégré enfant/adolescent

PSI2	Interventions et Psychothérapies 2 <i>Année de transition 2025-2026</i>
Responsable	Léonor Fasse (MC-HDR)
Mutualisation (nb de places)	32 à 33 places par groupe de TD
Volume horaire	12h CM (6 CM de 2h) - 12h TD (6TD de 2h) <i>Semaines alternées</i>

	Jours et horaires	Salle	Intervenants	Début des enseignements
CM	Lundi 10h45-12h45	1041	Léonor Fasse Thierry Hergueta Mathilde Panzer	Semaine 1
TD	Lundi 10h45-12h45	1041	Léonor Fasse Thierry Hergueta Mathilde Panzer	Semaine 2

Descriptif de l'enseignement :

L'objectif est de présenter 3 approches psychothérapeutiques (thérapies psychodynamiques, TCC et thérapie des schémas) aux étudiants et de les préparer à l'exercice de la pratique clinique chez les patients adultes et enfants. Cet enseignement permettra de maîtriser les concepts centraux, le vocabulaire et les grands auteurs de ces approches. Il s'agira également d'expérimenter le positionnement du psychologue et les spécificités de ces approches.

Les TD porteront sur des jeux de rôle, des études de cas cliniques papier ou des documents vidéo qui illustreront les applications de ces trois approches thérapeutiques.

Modalité de contrôle des connaissances : VAC STAT

Programme des CM		
CM 1	Les approches psychodynamiques 1	Semaine 1
CM 2	Les approches psychodynamiques 2	Semaine 3
CM 3	Les thérapies cognitives et comportementales 1	Semaine 5
CM 4	Les thérapies cognitives et comportementales 2	Semaine 7
CM 5	La thérapie des schémas 1	Semaine 9
CM 6	La thérapie des schémas 2	Semaine 11

Programme des TD		
TD 1	Approches psychodynamiques – présentation d'une séance en vidéo	Semaine 2
TD 2	Approches psychodynamiques brèves pour la dépression	Semaine 4
TD 3	TCC – analyse fonctionnelle d'un.e patient.e	Semaine 6
TD 4	TCC – jeux de rôle sur les techniques	Semaine 8
TD 5	Thérapie des schémas : analyse d'un cas clinique	Semaine 10
TD 6	Thérapie des schémas- jeux de rôle sur les techniques	Semaine 12

UE Obligatoires (1 au choix)

SSO2	Santé Société 2
Responsables	Cyrielle Derguy (MCF) / Lucile Montalescot (MCF)
Mutualisation (nb de places)	25 places PCPI ; 5 places PCS
Volume horaire	20h TD (4 TD de 1h30 – 8 TD de 1h45)

Format	Jours et horaires	Salle	Intervenant	Début des enseignements
TD	Mercredi 13h15/13h30-15h	1042	Divers	Semaine 1

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiant-es aux discriminations qui peuvent exister vis-à-vis des publics accueillis, qu'elles soient liées à la maladie ou au handicap, à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle ou aux origines culturelles et sociales de la personne. Une réflexion sera menée concernant la manière dont le système de soin, l'école et, plus généralement, la société peuvent parfois contribuer à renforcer les inégalités existantes. Des points de vigilance seront dégagés pour la pratique du psychologue, aussi bien dans le champ de la santé mentale que somatique.

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu intégral (2 CC comptant chacun pour 50% de la note finale)

CC1 : Travail sur un support de prévention/vulgarisation – retour aux étudiants lors du TD8

CC2 : Exposé posture psy

Programme des TD				Heure début TD
TD 1	La stigmatisation en santé	C. DERGUY		13h15
TD 2	Les inégalités en santé : LGBT+ phobie	L. MONTALESCOT		13h30
TD 3	Les inégalités en santé : le racisme	B. AUBE		13h30
TD 4	Les inégalités en santé : l'âgisme	J. PELISSIER		13h30
TD 5	Agir et sensibiliser	B. AUBE		13h15
TD 6	Inclusion et handicap	C. DERGUY		13h30
Semaine de suspension				
TD 7	Connaissance et reconnaissance des aidants	Équipe JAID		13h15
TD 8	Retour sur les brochures de sensibilisation	C. DERGUY		13h15
TD 9	Femmes, santé et société	L. MONTALESCOT		13h15
TD 10	Transidentité : standards de soin et approche transaffirmative	J. PELISSIER		13h15
TD 11	Contrôle continu	C. DERGUY et L. MONTALESCOT		13h15
TD 12	Contrôle continu	C. DERGUY et L. MONTALESCOT		13h15

CHOIX 2

PEFA	Périnatalité et Parentalité
Responsable	Jaqueline WENDLAND (PR)
Mutualisation (nb de places)	25 places PCPI ; 5 places PCS
Volume horaire	20hTD (8 TD de 1h30 – 4 TD de 1h45)

	Jours et horaires	Salle	Intervenant	Début des enseignements
TD	Mercredi 13h15/13h30-15h	1041	J. Wendland	Semaine 1

Descriptif de l'enseignement :

Il s'agit d'un enseignement spécialisé portant sur l'évaluation clinique et les modalités de prise en charge thérapeutique des difficultés de la parentalité en lien avec la psychopathologie périnatale parentale, les troubles précoces de l'enfant et les interactions parents-bébé. Les TD sont étayés par la présentation d'observations-vidéo et de suivis cliniques illustrant les différentes approches et thématiques et aussi par les présentations préparées par les étudiants.

Les TD débutent la première semaine du S3.

Modalité de contrôle des connaissances : contrôle continu : CCI : analyse d'observation clinique sur table (50% de la note) et CCII : présentations en petits groupes (50% de la note)

Programme des TD

TD 1	Techniques de psychothérapie parents-bébé	13h30
TD 2	Observation des interactions parents-bébé	13h30
TD3	Techniques de guidance parentale et guidance interactive	13h30
TD 4	Psychothérapie parents-bébé/jeune enfant : organisation du cadre, choix du matériel, situations critiques, supervision	13h30
TD 5	Les groupes thérapeutiques et la co-thérapie parents-bébé	13h30
TD 6	CC1	13h30
TD 7	Parentalité dans le cadre de l'aide médicale à la procréation -CC2	13h30
TD 8	Parentalité dans le contexte de l'adoption -CC2	13h30
TD 9	Parentalité et deuil périnatal : FC, IVG, IMG, MFIU, Mort néonatale, l'enfant suivant -CC2	13h15
TD 10	Homoparentalité -CC2	13h15
TD 11	Burnout parental -CC2	13h15
TD 12	La parentalité positive à l'épreuve de la vraie vie -CC2	13h15

CHOIX 3

GUID	Deuil et suicide
Responsable	Cécile Flahault (MCF-HDR)
Mutualisation (nb de places)	10 places PCPI ; 25 places PCS
Volume horaire	20h TD (10 TD de 2h)

	Jours et horaires	Salle	Intervenants	Début des enseignements
TD 01	Mardi 15h15-17h15	3013	C. Flahault L. Fasse	Semaine 1

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement se consacre aux approches psychologiques appliquées au champ du deuil et du suicide. Nous aborderons les grands modèles théoriques relatifs à la perte d'un être cher en considérant leurs potentielles applications cliniques ; la description du « deuil compliqué » et sa conceptualisation en entité diagnostique seront également étudiées avant d'évoquer les différentes interventions psychothérapeutiques pouvant être proposées aux personnes endeuillées, qu'elles présentent des troubles psychopathologiques ou non.

Concernant le risque suicidaire, la question de son évaluation sera abordée ainsi que le travail autour des représentations de ce risque. Les interventions auprès des patients présentant un risque suicidaire sera abordée ainsi que l'accompagnement des proches. Enfin, les enjeux éthiques inhérents à cette problématique seront discutés.

Divers supports (films, documentaires, références) seront étudiés au cours de l'enseignement.

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu intégral :

CC1 : Question de réflexion sur le champ du deuil

CC2 : question de réflexion dans le champ du suicide.

Programme des TD		
TD 1	Deuil : Perdre un proche, approche phénoménologique (1)	L. Fasse
TD 2	Deuil : Perdre un proche, approche phénoménologique (2)	L. Fasse
TD 3	Deuil : modélisations du deuil et aspects psychopathologiques	L. Fasse
TD 4	Deuil : accompagnement psychothérapeutique	L. Fasse
TD 5	Contrôle continu	
TD 6	Prise en charge des conduites suicidaires : épidémiologie, facteurs de risques, représentations et réalité	C. Flahault
TD 7	Prise en charge des conduites suicidaires : prévention	C. Flahault
TD 8	Prise en charge des conduites suicidaires : intervention auprès des patients et des familles	C. Flahault
TD 9	Prise en charge des conduites suicidaires : intervention : cas cliniques et réflexion éthique	C. Flahault
TD 10	Contrôle continu	

STA3	Supervision de stage 3
Responsable	Léonor Fasse (MC-HDR)
Volume horaire	18h TD (9 TD de 2h)

Format	Jours et horaires	Salle	Intervenant	Début des enseignements
TD 01	Mardi 17h30-19h30	1041	C. Sacchet	A définir
TD 02	Mercredi 8h30-10h30	1014	E. Favré	
TD 03	Mercredi 8h30-10h30	1042	F. Marandon	
TD 04	Mercredi 8h30-10h30	1045	K. Poliheszko	
TD 05	Mercredi 8h30-10h30	2013	L. Sanchez	

Descriptif de l'enseignement :

La supervision de stage occupe une place importante dans la formation du psychologue clinicien. Elle se fait en petits groupes (15 étudiants au maximum), à raison de 9 séances de 2 heures par semestre.

En Master 2, chaque étudiant est amené à présenter son lieu de stage, les activités auxquelles il participe, ainsi que des situations cliniques rencontrées. Ces séances sont l'occasion d'aborder en groupe les différents cadres d'exercice, approches diagnostiques et thérapeutiques du psychologue clinicien. La diversité des terrains de stage permet également des échanges autour des particularités cliniques des populations auprès desquelles le psychologue est amené à intervenir (bébés, enfants, parents, adolescents, adultes, personnes âgées, couples, familles, groupes).

Outre l'analyse des pratiques, le cadre institutionnel, le positionnement évolutif du stagiaire en situation pré-professionnelle, la relation avec le praticien référent et l'insertion au sein de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que les aspects éthiques et déontologiques (en lien avec l'atelier de déontologie) sont également abordés tout au long de l'année.

Tous les superviseurs de stage sont des psychologues cliniciens en activité, ce qui assure un partage avec le groupe de leur expérience des différents secteurs et approches de la psychologie clinique et de la psychopathologie.

Modalités de contrôle des connaissances :

L'assiduité est obligatoire pour obtenir la validation de cet enseignement. Trois absences au maximum au cours de l'année seront acceptées, quelles qu'en soient les raisons. Un justificatif devra être fourni. Une participation active à la réflexion du groupe est attendue de chaque étudiant tout au long de l'année.

Les consignes concernant le format du rendu du S1 sont disponibles sur Moodle.

Assiduité obligatoire / 18h TD – groupes de 15 étudiants maximum / Inscription annuelle

Remarques :

- *L'étudiant doit s'inscrire dans le même TD au 1^{er} et au 2^{ème} semestre et assister sur l'année aux TD, y compris s'il a déjà validé un semestre.*
- *Le planning des dates des séances pour chaque groupe de suivi de stage vous sera communiqué via Moodle.*
- *Les dates de rendu des rapports seront communiquées par la scolarité.*

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET) : Rendu d'un dossier écrit

REGL	Réglementation
Responsables	Léonor FASSE (MC-HDR) / Joan TISSIER (PAST)
Mutualisation (nb de places)	30 places par cohorte
Volume horaire	9h TD (3 ateliers de 3h)

	Jours et horaires	Salle	Intervenante
Atelier 1	Lundi 17h-20h / Samedi 9h-12h		Joan Tissier
Atelier 2	Lundi 17h-20h		Léonor Fasse
Atelier 3	Samedi 9h-12h		Joan Tissier

NB : chaque étudiant est inscrit dans une cohorte et doit se présenter aux dates référencées ci-dessous

	ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3
<u>Cohorte 1 :</u>	Lundi 29 septembre	Lundi 13 octobre	Samedi 22 novembre
<u>Cohorte 2 :</u>	Samedi 11 octobre	Samedi 18 octobre	Samedi 29 novembre
<u>Cohorte 3 :</u>	Lundi 10 novembre	Samedi 15 novembre	Samedi 6 décembre

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement a pour objectif de présenter le cadre légal qui encadre la profession de psychologue, son insertion professionnelle, ses liens avec l'utilisateur ou le patient ainsi que les litiges pour lesquels le psychologue peut être mis en cause. Il sera également abordé la réglementation spécifique à la protection de l'enfance, la protection judiciaire de la jeunesse et les soins sous contrainte.

Outils pédagogiques :

Une brochure spécifique aux enseignements de REGL est à disposition sur moodle. Présentation d'articles de loi, exercices pratiques avec étude de cas d'espèces, analyse de cas clinique et jeux de rôles. Une bibliographie, en soutien à l'insertion professionnelle du psychologue, est remis aux étudiant.e.s.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation sur présence et qualité de la préparation/participation

Attention : 3h de travail personnel sont nécessaires en amont de chaque atelier.

Le travail préparatoire fera l'objet d'une courte évaluation en début d'atelier (si ce dernier est insuffisant, un travail supplémentaire sera demandé pour la validation de l'UE).

Compétences visées (référentiel RNCP) :

Transversales

Bloc 2 : Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

Bloc 3 : Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Spécifiques/disciplinaires**Bloc 6 : Agir en tant que professionnel de la psychologie auprès d'un public en souffrance psychologique en respectant le code de déontologie des psychologues**

- Construire une relation clinique de bonne qualité auprès des individus en souffrance ou qui présentent des difficultés d'adaptation, créer une alliance thérapeutique.
- Analyser les enjeux relationnels entre professionnels et public reçu et en mesurer l'impact.
- Saisir les potentielles difficultés à la mise en place du travail psychologique.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation.

Bloc 9 : Élaborer des dynamiques partenariales avec les professionnels en respectant le code de déontologie des psychologues

- Etablir et mettre en œuvre des liens avec les partenaires et les réseaux. Travailler en équipe pluridisciplinaire en respectant les spécificités d'intervention de chacun.
- Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel. Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés...).
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place. Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaire) et tenir compte du cadre.
- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur (santé, social, éducation, travail, justice...)
- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge.
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles.
- Appréhender l'environnement juridique qui régit le monde du travail.

Mots clés du contenu / intitulé du cours	Connaissances visées	Compétences visées	Enseignant·e
<u>ATELIER 1</u> Le psychologue et la société			
Le métier psychologue	Historique et inscription actuelle de la profession, du titre, du statut et de l'insertion professionnelle du psychologue.	Maîtriser les textes de loi qui encadrent la profession et son exercice (numéro ADELI/RPPS). Savoir se repérer selon les différents statuts (fonction publique, convention 51, convention 66, libéral).	Joan TISSIER
Le psychologue, ses obligations et le droit français	Définition du cadre légal du respect de la vie privée, du secret professionnel, de l'obligation de discrétion, du secret partagé et de la révélation de l'information. Connaître les différentes juridictions françaises et les spécificités juridiques concernant les mineurs et les personnes vulnérables.	Maîtriser le rapport du psychologue à l'utilisateur/patient, dans le cadre du respect de la vie privée de ce dernier, du partage d'information ou de l'audition en justice le concernant.	Joan TISSIER

Le psychologue, ses obligations et le droit français	Connaître les recours d'un plaignant selon les différentes juridictions françaises et les instances d'aide ou de régulation du psychologue mis en cause dans un litige avec une personne physique ou morale.	Développer une analyse critique sur un litige opposant un psychologue et une personne physique ou morale, en tenant compte du cadre légal en vigueur associé à la déontologie et le cadre statutaire du psychologue.	Joan TISSIER
<u>ATELIER 2</u> Le psychologue et les vulnérabilités			
L'adulte vulnérable Information préoccupante et signalement, soins sous contrainte	Connaître le cadre légal entourant la protection des personnes en situation de vulnérabilité (hors protection de l'enfance : personnes âgées, personnes atteintes de pathologies somatiques graves et/ou présentant un handicap, femmes enceintes, + personnes sous influence altérant leur jugement, etc...), ainsi que les modalités de signalement en cas de perception d'un danger.	Savoir repérer les situations de vulnérabilités ; savoir rédiger en tant que psychologue une information préoccupante et en informer les personnes concernées pour un majeur vulnérable. Maîtriser le vocabulaire juridique tutelle/curatelle. Maîtriser le cadre légal des soins sans consentement.	Léonor FASSE
Enjeux de l'intervention d'un psychologue clinicien en secteur tuteur + Les risques d'une utilisation abusive des notions de vulnérabilité et de fragilité	Connaître les termes et le contour législatif présidant à l'activité du psychologue auprès de personnes sous tutelle/curatelle : mesure d'accompagnement social personnalisé (masp), mesure d'accompagnement judiciaire (maj), sauvegarde de justice, curatelle (simple ou renforcée), tutelle.	- Avoir un positionnement réflexif sur les spécificités du travail du psychologue par rapport à d'autres fonctions professionnelles. - Être vigilant aux risques associés à cet exercice ; mettre en place des ressources pour y faire face.	Léonor FASSE
Le psychologue clinicien face à des populations juridiquement et psychologiquement vulnérables : les personnes en situation de migration	<i>A définir</i>		
<u>ATELIER 3</u> Le psychologue et la protection de l'enfance			
La convention internationale des droits de l'enfant	Connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.	Comprendre le concept d'intérêt supérieur de l'enfant, introduit par la CIDE.	Joan TISSIER, Jaqueline WENDLAND

L'autorité parentale	Connaître le cadre légal de l'autorité parentale.	Comprendre la notion en droit d'autorité parentale, ses aménagements ou sa déchéance. Savoir se situer en tant que psychologue dans une prise en charge avec un mineur.	Joan TISSIER, Jaqueline WENDLAND
La protection des mineurs	Connaître l'historique et le cadre légal actuel de la prévention et de la protection de l'enfance et des jeunes majeurs.	Savoir repérer les situations d'enfant en risque de danger ou en danger. Savoir rédiger une information préoccupante concernant un enfant. Savoir se repérer au sein des différents dispositifs administratifs et judiciaires concernés par la prévention et la protection de la jeunesse.	Joan TISSIER, Jaqueline WENDLAND

Mémoire de recherche

Responsables

Géraldine Dorard (PR) / Léonor Fasse (MCF-HDR)

Intervenant	Jours et horaires	Salle
BONNAIRE Céline	Lundi 15h15-17h15	1016
DERGUY Cyrielle (4 places)	Mardi 15h15-17h15	1041
DEVOUCHE Emmanuel	Lundi 15h15-17h15	1029
DORARD Géraldine	Mardi 17h30-19h30	1016
FASSE Léonor	Lundi 15h15-17h15	2015
PLESSIS Léa	Mercredi 15h15-17h15	1017B
TOUMA Nathalie	Mercredi 15h15-17h15	1016
VARESCON Isabelle	Mardi 17h30-19h30	1017B
WENDLAND Jaqueline	Lundi 15h15-17h15	1041

Modalité de contrôle des connaissances : Examen Terminal (100% ET) : Rendu d'un dossier écrit

EMPLOI DU TEMPS M2 PCPI - SEMESTRE 3

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	SAMEDI					
08:00									
08:30									
09:00	CPA3 TD 01	CPA3 TD 02	CM BEA2		STAGE TD 02	STAGE TD 03	STAGE TD 04	STAGE TD 05	REGL
09:30									
10:00									
10:30									
11:00	CM/TD PSI2		CM CPA3		CM CPE3				
11:30									
12:00									
12:30									
13:00									
13:30	BEA2 TD 01	BEA2 TD 02	TD 01 CPE3 8*1H30 -> 13H30 4*1H45 -> 13H15	TD 02 CPE3 8*1H30 -> 13H30 4*1H45 -> 13H15	PEFA		SSO2 8*1H30 -> 13H30 4*1H45 -> 13H15		
14:00									
14:30									
15:00	TER (J. Wendland, C. Bonnaire, L. Fasse, E. Devouche)		GUID	TER (C. Derguy)	TER (L. Plessis, N. Touma)				
15:30									
16:00									
16:30									
17:00	REGL		STAGE TD 01	TER (G. Dorard, I. Varescon)					
17:30									
18:00									
18:30									
19:00									
19:30									
20:00									

Second semestre

UE Obligatoires (1 au choix)

CHOIX 1

CPE4	Cliniques des Handicaps et familles
Responsables	Cyrielle Derguy (MCF)/ Émilie CAPPE (PR)
Mutualisation (nb de places)	30 PLACES
Volume horaire	12h CM (8CM de 1h30) 12h TD (8TD de 1h30)

	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Lundi 10h45-12h15		Divers	Semaine 2
TD	Mardi 13h30-15h		Divers	Semaine 2

Descriptif de l'enseignement :

Cette unité d'enseignement explore les dynamiques familiales en lien avec la situation de handicap, en s'intéressant aux expériences vécues par les différents membres de la famille (parents, fratries, grands-parents) ainsi qu'aux relations avec les professionnels. L'objectif est d'encourager une réflexion sur les postures professionnelles et les outils mobilisables pour accompagner les familles de manière adaptée, en valorisant leurs ressources, en tenant compte de leurs besoins spécifiques, et en promouvant une approche collaborative, inclusive et respectueuse de la diversité.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des cours magistraux			Date
CM 1	La famille face au risque génétique	S. BROUCHE	Semaine 2
CM 2	Parents d'enfants avec handicap	C.DERGUY	Semaine 3
CM 3	Parents d'adultes avec handicap	C.DERGUY	Semaine 4
CM 4	Les fratries face au handicap d'un frère ou d'une sœur	L.PLESSIS	Semaine 5
CM 5	Les grands-parents face au handicap	L.PLESSIS	Semaine 6
CM 6	Parents souffrant d'un handicap	J.WENDLAND	Semaine 7
CM 7	Panorama des modalités de soutien des famille	S. BROUCHE	Semaine 8
CM 9	Partenariat parents-professionnels	C. DERGUY	Semaine 9

Programme des travaux dirigés			Date
TD 1	La consultation avec le psychologue en génétique : étude de cas	S. BROUCHE	Semaine 2
TD 2	Comment le psychologue peut accueillir et accompagner les parents d'enfant en situation de handicap ?	C.DERGUY	Semaine 3
TD 3	Les besoins des parents d'adultes TSA avec ou sans DI	C.DERGUY	Semaine 4
TD 4	Relation fraternelle et schizophrénie, le cas particulier de la jémellité	L.PLESSIS	Semaine 5
TD 5	La place des grands-parents dans le cas d'un handicap chez l'enfant	L.PLESSIS	Semaine 6
Semaine d'interruption			
TD 6	Parentalité et handicap	K. POLIHESZKO	Semaine 7
TD 7	Quels outils pour favoriser le partenariat parents-professionnels ? Présentation du cahier de liaison.	S. GRUET MASSON	Semaine 8
TD 8	Témoignage d'un pair-aidant	D. VELASCO ACOSTA	Semaine 9

CHOIX 2 :

CPA4	Clinique et Psychopathologie de l'adolescent et de l'adulte
Responsable(s)	Isabelle Varescon (PR)
Mutualisation (nb de places)	35 PLACES
Volume horaire	12h CM (8CM de 1h30) 12h TD (8TD de 1h30)

	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Mardi 9h00-10h30		Céline Bonnaire, Géraldine Dorard Isabelle Varescon	Semaine 1
TD 01	Mardi 13h30-15h		Céline Bonnaire	Semaine 3

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE permettra de consolider les connaissances théorico-cliniques sur les conduites addictives. La place des contextes environnementaux et les impacts individuels, familiaux et sociétaux seront également discutés dans le cadre de cette UE. Les modalités de prises en charge, d'accompagnement et de soin seront dispensés. Enfin, le rôle du psychologue aux différentes étapes de la prise en charge (évaluation, orientation, soutien psychologique et psychothérapie) constituera un axe fort au sein de cet enseignement. Cette UE est composée de cours magistraux et de TD qui porteront essentiellement sur les modalités des prises en charge, en fonction des situations cliniques étudiées.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des CM

CM 1	Aspects cliniques et psychopathologiques des conduites d'alcoolisation	I.Varescon
CM 2	Le Trouble de l'Usage d'alcool	I.Varescon
CM 3	Troubles liés à la consommation de cannabis	Intervenant ext
CM 4	TCC, EMDR et Addictions aux substances psychoactives	I.Varescon
CM 5	Clinique et psychopathologie des troubles des conduites alimentaires	G. Dorard
CM 6	Enjeux et prise en charge dimensionnelle de l'anorexie mentale	G. Dorard
CM 7	Adolescence et technologies de l'information et de la communication : quelle évolution sociétale ?	C. Bonnaire
CM 8	Aspects cliniques et psychopathologiques de l'addiction aux jeux de hasard et d'argent	C. Bonnaire

Programme des TD

TD 1	Vignette clinique papier sur la consommation de cannabis chez un adolescent	C.Bonnaire
TD 2	Vignette clinique papier sur les conduites d'alcoolisation chez une femme	C.Bonnaire
TD 3	Vignette clinique papier sur trouble de l'usage d'alcool sévère et comorbidités	C.Bonnaire
TD 4	Vignette clinique papier sur la boulimie	C.Bonnaire
TD 5	Vignette clinique papier sur l'anorexie	C.Bonnaire
TD 6	Jeux de rôle	C.Bonnaire
TD 7	Vignette clinique sur l'utilisation problématique de jeux en ligne	C.Bonnaire
TD 8	Vignette clinique sur le jeu de hasard et d'argent	C.Bonnaire

UE Obligatoires

BEA3	Evaluations et bilans 3
Responsables	Emilie Cappe (PR) / Géraldine Dorard (PR)
	32 à 33 places par groupes de TD
Volume horaire	14h CM (7 CM de 2h) 14h TD (7 TD de 2h)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
CM	Mardi 10h45-12h45	Amphi Anzieu	Marion Boudard Géraldine Dorard	Semaine 1
TD 01	Lundi 13h-15h	Salle 2014	Elina Legrand	Semaine 1
TD 02	Lundi 13h-15h	Salle 2013	Marie Jover	Semaine 1

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement des compétences indispensables au psychologue clinicien pour la pratique du bilan psychologique. Le contenu des cours magistraux est axé sur la présentation des instruments les plus utilisés actuellement à la fois en clinique et en recherche. Le travail d'études de cas sera proposé dans les groupes de TD supervisés par des psychologues cliniciens experts.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des CM		
CM 1	BECS : théorie, passation et cotation	M. Boudard
CM2	Introduction à la cognition sociale et à son évaluation	M. Boudard
CM 3	Présentation des techniques projectives et des tests thématiques	G. Dorard
CM 4	Passation et cotation du TAT	G. Dorard
CM 5	Interprétation du TAT et rédaction du compte rendu	G. Dorard
CM 6	Dessin de personnage : développement des compétences graphiques et interprétation	M. Boudard
CM7	Approche clinique du bilan : l'évaluation thérapeutique	G. Dorard

Programme des TD		
TD 1	Adaptation sociale : les échelles Vineland-II	Semaine 1
TD 2	BECS : interprétation et compte rendu	<i>A définir par enseignant</i>
TD 3	Évaluations cognition sociale : questionnaires adolescent et adulte	<i>A définir par enseignant</i>
TD 4	Évaluations cognition sociale : batterie adulte CLACOS	<i>A définir par enseignant</i>
TD 5	TAT : cas clinique	<i>A définir par enseignant</i>
TD 6	TAT : cas clinique	<i>A définir par enseignant</i>
TD 7	Étude de cas intégré	<i>A définir par enseignant</i>

PSI3	Psychothérapies et interventions 3
Responsable	Céline Bonnaire (PR) / Cécile Flahault (MCF-HDR)
Mutualisation (nb de places)	32 à 33 places par groupe de TD
Volume horaire	6h CM (3 CM de 2h) 18h TD (9 TD de 2h) <i>Alternance CM/TD</i>

	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
CM	Mardi 15h15-17h15		Cécile Flahault Denise Schiffmann Céline Bonnaire	Semaine 1 Semaine 5 Semaine 10
TD 01	Mardi 15h15-17h15		Cécile Flahault et Denise Schiffmann	Voir planning TD
TD 02	Mardi 15h15-17h15		Céline Bonnaire	Voir planning TD

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement propose une découverte ou un approfondissement des méthodes et pratiques cliniques de la thérapie familiale systémique, de la thérapie familiale multidimensionnelle et de la thérapie centrée sur les émotions. Pour ces trois approches, les étudiant.e.s seront amené.e.s à mener une réflexion autour des points communs et des spécificités de celles-ci ainsi qu'une réflexion autour du positionnement clinique propre à chaque approche.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des CM		
CM 1	Concepts et méthodes de la thérapie centrée sur les émotions	Denise Schiffmann Semaine 1
CM 2	Concepts et méthodes de la thérapie familiale systémique	Cécile Flahault Semaine 5
CM 3	Concepts et méthodes de la thérapie familiale multidimensionnelle	Céline Bonnaire Semaine 10

Programme des TD		
TD 1	Travail sur les émotions : comparaison entre trois approches psychothérapeutiques	Semaine 2
TD 2	Travail sur les émotions : comparaison entre trois approches psychothérapeutiques	Semaine 3
TD 3	Principes de la thérapie centrée sur les émotions : empathie et accordage empathique	Semaine 4
TD 4	Thérapie familiale systémique : analyse et échange autour d'un film présentant la thérapie familiale systémique	Semaine 6
TD 5	Thérapie familiale systémique : analyse d'une séance de M. Andolfi	Semaine 7
TD 6	Thérapie familiale systémique : familles enchevêtrées et désengagées	Semaine 8
TD 7	Comment accueillir une famille dans la prise en charge d'un adolescent ayant une conduite addictive	Semaine 10
TD 8	Thérapie familiale multidimensionnelle : conceptualisation du cas (facteurs de risque/facteurs protecteurs)	Semaine 11
TD 9	Thérapie familiale multidimensionnelle : illustration clinique du travail autour des émotions	Semaine 12

TEFA	Techniques d'entretiens individuels et familiaux
Responsable	Cécile Flahault (MCF-HDR)
Mutualisation (nb de places)	32 à 33 places par groupe de TD
Volume horaire	18h TD (9 TD de 2h)

	Jours et horaires	Lieu	Intervenants	Début des enseignements
TD 01	Mercredi 13h-15h		C. Flahault	Semaine 1
TD 02	Mercredi 15h15-17h15		C. Flahault	Semaine 1

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement de mise en situation pratique vise à travailler autour des techniques d'entretiens individuels et familiaux à partir de l'approche centrée sur la personne de Carl Rogers ainsi que des thérapies systémiques. Nous aborderons notamment les relances empathiques, l'utilisation de la congruence authenticité et la considération positive inconditionnelle. La question de la contre attitude et des résonances, ainsi que leur utilisation au sein des entretiens sera aussi abordée.

Cet enseignement repose essentiellement sur des jeux de rôles expérientiels visant à favoriser les compétences auto réflexive.

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET)

Programme des TD		
TD 1	Techniques d'entretien individuel : le premier entretien , attitudes de Rogers	C. Flahault
TD 2	Techniques d'entretien individuel : observation de soi, jeu de rôles	C. Flahault
TD 3	Techniques d'entretien individuel : attitude empathique, jeu de rôles	C. Flahault
TD 4	Techniques d'entretien individuel : attitude empathique, authenticité jeu de rôles	C. Flahault
TD 5	Techniques d'entretien individuel : attitudes et méta réflexion jeu de rôles	C. Flahault
TD 6	Techniques d'entretiens familiaux : le premier entretien, l'affiliation, la résonance	C. Flahault
TD 7	Techniques d'entretiens familiaux : travail à partir d'un film	C. Flahault
TD 8	Techniques d'entretiens familiaux : travailler en famille, jeu de rôles	C. Flahault
TD 9	Techniques d'entretiens familiaux : la supervision, jeu de rôles	C. Flahault

DEON	Atelier de déontologie
Responsable(s)	Isabelle Varescon (PR)
Mutualisation (nb de places)	30 places par atelier
Volume horaire	1 atelier au choix de 3h

	Jour et horaire	Lieu	Intervenant	Date de l'enseignement
TD 01	Lundi 17h30-20h30		Léonor Fasse	A venir
TD 02	Lundi 17h30-20h30		Géraldine Dorard	
TD 03	Lundi 17h30-20h30		Isabelle Varescon	

Descriptif de l'enseignement :

Les ateliers proposent dans un cadre dynamique des échanges concernant les enjeux déontologiques, à partir de situations issues de la pratique des psychologues cliniciens. Le code de déontologie des psychologues servira de support au contenu des ateliers.

Modalité de contrôle des connaissances : Assiduité

Programme des TD		
TD 1	<p>Les enjeux déontologiques du psychologue clinicien travaillant en équipe pluridisciplinaire : Le travail du psychologue en institution, que ce soit dans le champ de la psychiatrie ou des maladies somatiques, implique très fréquemment une collaboration avec d'autres professionnels du soin. Cette capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire est de plus en plus valorisée au sein des établissements hospitaliers. Mais quel est le sens exact de cette activité, et surtout quelles sont les implications déontologiques de cette dernière ? En effet, dans ce cadre institutionnel, le psychologue peut être investi de missions collaboratives difficilement conciliables avec son éthique et sa déontologie.</p> <p>Au fil de cet atelier, nous nous interrogerons donc sur les notions de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité au regard des impératifs déontologiques propres à notre profession ; nous réfléchirons à la contribution du psychologue clinicien au travail collectif en institution. Nous tenterons également de clarifier la notion de secret professionnel partagé.</p>	L. Fasse
TD 2	<p>Le psychologue et la société : questionnements déontologiques autour du positionnement entre identité personnelle et identité professionnelle : Au cours de leur cursus les étudiants en psychologie acquièrent des connaissances diversifiées et voient émerger de multiples savoir-faire qui vont se consolider au fil de leurs expériences. Cependant, cette expertise théorique et technique ne peut suffire à l'exercice du psychologue, si elle n'est pas associée étroitement à un « savoir être » en accord avec les principes déontologiques de la profession. Les renoncements auxquels doit se soumettre le psychologue sont trop rarement envisagés, aussi cet atelier se donne pour objectif de réfléchir et de discuter le positionnement du psychologue dans la société, à la lumière des principes édités dans la version actualisée du code de déontologie.</p>	G. Dorard
TD 3	<p>La déontologie à l'épreuve de la pratique du psychologue en milieu hospitalier : En dehors des formations universitaires liées à la recherche (Doctorat), le (la) psychologue peut être amené(e), selon l'institution dans laquelle ses activités professionnelles s'inscrivent, à participer et/ou à proposer des activités de recherche en lien avec sa pratique de psychologue. C'est à partir de recherches effectuées, ou en cours, que la place de la déontologie dans les activités de recherche sera interrogée. Plusieurs exemples de recherches effectuées en centre de soins seront présentés.</p>	I. Varescon

STA4	Suivi de stage
Responsable	Léonor Fasse (MC-HDR)

Format	Jours et horaires	Lieu	Intervenant	Début des enseignements
TD 01	Mardi 17h30-19h30	Salle	C. Sacchet	A définir
TD 02	Mercredi 8h30-10h30	Salle	E. Favré	A définir
TD 03	Mercredi 8h30-10h30	Salle	F. Marandon	A définir
TD 04	Mercredi 8h30-10h30	Salle	K. Poliheszko	A définir
TD 05	Mercredi 8h30-10h30	Salle	L. Sanchez	A définir

Descriptif de l'enseignement :

La supervision de stage occupe une place importante dans la formation du psychologue clinicien. Elle se fait en petits groupes (15 étudiants au maximum), à raison de 9 séances de 2 heures par semestre.

En Master 2, chaque étudiant est amené à présenter son lieu de stage, les activités auxquelles il participe, ainsi que des situations cliniques rencontrées. Ces séances sont l'occasion d'aborder en groupe les différents cadres d'exercice, approches diagnostiques et thérapeutiques du psychologue clinicien. La diversité des terrains de stage permet également des échanges autour des particularités cliniques des populations auprès desquelles le psychologue est amené à intervenir (bébés, enfants, parents, adolescents, adultes, personnes âgées, couples, familles, groupes).

Outre l'analyse des pratiques, le cadre institutionnel, le positionnement évolutif du stagiaire en situation pré-professionnelle, la relation avec le praticien référent et l'insertion au sein de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que les aspects éthiques et déontologiques (en lien avec l'atelier de déontologie) sont également abordés tout au long de l'année.

Tous les superviseurs de stage sont des psychologues cliniciens en activité, ce qui assure un partage avec le groupe de leur expérience des différents secteurs et approches de la psychologie clinique et de la psychopathologie.

Modalités de contrôle des connaissances :

L'assiduité est obligatoire pour obtenir la validation de cet enseignement. Trois absences au maximum au cours de l'année seront acceptées, quelles qu'en soient les raisons. Un justificatif devra être fourni. Une participation active à la réflexion du groupe est attendue de chaque étudiant tout au long de l'année.

Les consignes concernant le format du rendu du S1 sont disponibles sur Moodle.

Assiduité obligatoire / 18h TD – groupes de 15 étudiants maximum / Inscription annuelle

Remarques :

- *L'étudiant doit s'inscrire **dans le même TD au 1^{er} et au 2^{ème} semestre et assister sur l'année aux TD, y compris s'il a déjà validé un semestre.***
- ***Le planning des dates des séances pour chaque groupe de suivi de stage vous sera communiqué via Moodle.***
- ***Les dates de rendu des rapports seront communiquées par la scolarité.***

Modalité de contrôle des connaissances : Examen terminal (100% ET) Rendu d'un dossier écrit

Mémoire de recherche

Responsables

Géraldine Dorard (PR) / Léonor Fasse (MC HDR)

Intervenant	Jours et horaires	Lieu
BONNAIRE Céline	Lundi 15h15-17h15	Salle
DERGUY Cyrielle (4 places)	Mardi 15h15-17h15	Salle
DORARD Géraldine	Mardi 17h30-19h30	Salle
FASSE Léonor	Lundi 15h15-17h15	Salle
PLESSIS Léa	Mercredi 15h15-17h15	Salle
TOUMA Nathalie	Mercredi 15h15-17h15	Salle
VARESCON Isabelle	Mardi 17h30-19h30	Salle
WENDLAND Jaqueline	Lundi 15h15-17h15	Salle

Modalité de contrôle des connaissances : Examen Terminal (100% ET) Rendu d'un dossier écrit et soutenance

EMPLOI DU TEMPS M2 PCPI - SEMESTRE 4

	LUNDI	MARDI	MERCREDI					
08:00								
08:30								
09:00		CM CPA4 9h-10h30	TD STAGE	TD STAGE	TD STAGE	TD STAGE		
09:30								
10:00								
10:30								
11:00	CM CPE4 10h45-12h15	CM BEA3						
11:30								
12:00								
12:30								
13:00								
13:30	BEA3 TD 01	BEA3 TD 02	TD CPA4 (13h30-15h)	TD CPE4 (13h30-15h)	TD TEFA			
14:00								
14:30								
15:00								
15:30	TER (J. Wendland, C. Bonnaire, L. Fasse)	CM PSI3	PSI3 TD 01	PSI3 TD 02	TD TEFA	TER (L. Plessis, C. Derguy, N. Touma)		
16:00								
16:30								
17:00								
17:30	Déontologie (1x)	TD STAGE	TER (G. Dorard, I. Varescon)					
18:00								
18:30								
19:00								
19:30								
20:00								